



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

11/06/2026

AFFICHEE LE :

11/06/2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 33

PRÉSENTS : 32

VOTANTS : 32

DATE D’AFFICHAGE DE LA LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

18 juin 2026

L’an deux mil vingt six, le 17 juin , à 20h00

Le Conseil municipal de la ville de MONDEVILLE, dûment convoqué, s’est réuni dans la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Hélène BURGAT, Maire.

PRÉSENTS : Hélène BURGAT, Guillaume LEDEBT, Emmanuelle LEPETIT, Serge RICCI, Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Mickaël MARIE, Bérengère DAUVIN, Kévin LEBRET, Fanny ZUNDT-TAHON, Xavier ONRAED, Marion DESHAYES, Sandrine VAUDREVILLE, Clément HUYGHE, Alexia ATCHIRIMI, Sami MAHMOUD, Carole DELAUNE DAVID, Jimmy POTEL DE GOUBERVILLE, Eline LOURTIL, Gilles SEBIRE, Corine RAYMONDE, Michaël CAMUS, Stéphane DUPONT, André VROMET, Joël JEANNE, David BLAIZOT, Amélie BONNARD, Fabienne JARREAUD, Philippe BOMBLED, Murielle DUVET

ABSENTE : Laurence FILOCHE-GARNIER

PROCURATIONS : Bertrand HAVARD à Mickaël MARIE, Julie-Anne BIZET à Eline LOURTIL, Marine THOMAS à Stéphane DUPONT,

Monsieur Kévin LEBRET a été désigné comme secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

INFORMATION RELATIVE AUX DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DÉLÉGATION

DELIBERATION N° DELIB-2026-080

RAPPORTEE PAR : Madame Hélène BURGAT

En application de l'article L. 2122-23 du Code général des collectivités territoriales, Madame la Maire informe le Conseil municipal qu'elle a pris les décisions suivantes :

- Conformément à l'article L. 2122-22, 8° :

Liste des actes de concessions depuis le 04 février 2026				
Date de l'acte	N° de titre	Durée de la concession	Nom du défunt	Prénom du défunt
Nouvelles concessions				
12/02/2026	5001	30 ans	KARWECKI ép BRUZOKAS	Suzanne
02/04/2026	5003	30 ans	VILLENEUVE	Renée
16/04/2026	5004	30 ans	CHAMPIN	Erwan
20/04/2026	5005	50 ans	BOSREDON	Jean-Marc
24/04/2026	5006	15 ans	ENAULT	Albert
24/04/2026	5008	30 ans	CHATELAIN	Françoise
30/04/2026	5009	30 ans	DASTAIN	Pascal
09/05/2026	5010	30 ans	MURZOT	Sylvie
12/05/2026	5011	30 ans	DESHAYES	François
Renouvellements				
06/03/2026	5002	15 ans	HINAULT	Jacques
27/02/2026	5007	30 ans	OLIVIER	Eugène

- Conformément à l'article L. 2122-22, 26° :

Montant de subvention demandé	Organisme financeur
5 480 €	CPAM

Par conséquent,

VU l'article L. 2122-23 du Code général des collectivités territoriales,

Le Conseil municipal de MONDEVILLE décide

- **DE PRENDRE ACTE** de cette information.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
 Pour extrait conforme,

La Maire,
Hélène BURGAT

Le secrétaire de séance,
Kévin LEBRET